



Bulletin départemental n°285 bis

Du 24 mai 2018



Sommaire:

Pôle 1er degré :

Appel à candidature sur postes à profil—phase d'ajustement
mouvement départemental 2018-2019

P1D – 24/05/2018

**Appel à candidature sur postes à profil
phase d'ajustement mouvement départemental
Année scolaire 2018-2019**

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Dalila BROOKS (04.90.27.76.27)
Eva NEVES DA ROCHA (04.90.27.76.68)

Un appel à candidature est lancé pour des postes à profil vacants dont la liste est communiquée en pièce jointe

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans les fiches de poste (également en pièces jointes) peuvent postuler selon la procédure suivante :

- adresser une fiche de candidature et une lettre de motivation à la DSDEN 84 par poste sollicité,
- le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au supérieur hiérarchique **pour le jeudi**, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives demandées.

Il convient également d'adresser directement une copie du dossier au Pôle 1^{er} degré par mail : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - **pour le 1^{er} juin**.

Une convocation à une commission d'entretien sera adressée au candidat via I-Prof.

Les dates des commissions d'entretien seront communiquées ultérieurement.

Recommandation :

- **L'entretien a pour objectif de s'assurer que le candidat maîtrise les connaissances et compétences nécessaires pour une bonne prise de poste.**
- **La candidature sur un poste à profil nécessite une démarche préalable du candidat, de recherche d'information sur le poste. Il convient de prendre l'attache du directeur de l'établissement, afin d'identifier les éventuelles spécificités (sujétion spéciale, par exemple) et de prendre connaissance du projet de l'établissement.**

L'entretien de recrutement dure environ 30 minutes

RAPPEL : les postes à profil paraîtront dans la liste des postes vacants lors de la phase principale du mouvement (à l'exception des postes « scolarisation des moins de 3 ans), **il est donc impératif de saisir dans SIAM** le ou les vœux formulés sur ces postes.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1^{er} degré / Moyens - RH

POSTES A PROFIL PHASE D'AJUSTEMENT DE JUIN 2018

Un appel à candidature est lancé sur les postes à profil ci-après :

1/ Postes de conseillers pédagogiques :

- Conseiller pédagogique généraliste rattaché à la circonscription de Carpentras (TPD)
- Conseiller pédagogique généraliste rattaché à la circonscription de Pertuis (TPD)
- Conseiller pédagogique EPS rattaché à la circonscription de Cavillon (T Pro)
- Conseiller pédagogique EPS rattaché à la circonscription d'Isle sur la Sorgue (T Pro)

**** Les commissions d'entretien auront lieu le 18 juin et/ou le 19 juin matin.***

2/ Poste à profil - CHAM

- 1 poste d'enseignant CHAM – EEPU Jouve Pou du Plan Carpentras (TPD)

**** La commission d'entretien aura lieu le 7 juin matin..***

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du P1D.

FICHE DE CANDIDATURE

NOM et Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire
le :

Circonscription :

Adresse personnelle :

.....

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

.....

A _____, le _____
(signature)

Avis de l'IEN :

favorable défavorable date et signature :

La fiche de candidature et la lettre de motivation sont à adresser au supérieur hiérarchique **pour le 1^{er} juin**, délai de rigueur. Il convient également d'adresser une copie au Pôle 1^{er} degré **par mél** à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

FICHE DE POSTE

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE

P1D

POSTE	Enseignant titulaire d'un CAFIPEMF, Poste affecté à la circonscription de Cavaillon
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Collaborateur direct de l'IEN, placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, il exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN. Il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants (PE stagiaires, titulaires et des contractuels)
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les professeurs d'école débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines, ➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription, ➤ Conçoit et conduit des actions de formation continue et initiales (animations pédagogiques, stages, interventions ponctuelles), ➤ Aide à l'élaboration et à l'accompagnement des projets d'école ou de classe ➤ Participe aux groupes de chantier départementaux ➤ Assure le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'IEN ➤ Peut représenter l'IEN à sa demande lors de réunions institutionnelles sur temps scolaire ou hors temps scolaire, réunions partenariales...
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire ➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, maîtrise des outils d'évaluation, ➤ Dispose d'aptitude à l'écoute et à la communication orale et écrite, de prendre les distances nécessaires, ainsi qu'à l'analyse et à la synthèse, ➤ Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service et se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences, ➤ Maîtrise l'outil informatique : traitement de texte, tableur, messagerie électronique, pour un usage autonome et efficace ➤ Contribue par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage
SPECIFICITE	La fonction du CPC nécessite une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de disponibilité, un sens du contact et des responsabilités
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre provisoire
INDEMNITES	<ul style="list-style-type: none"> - NBI de 27 points - Indemnité de conseiller pédagogique 1843 (1000€ bruts par an).
Candidature	Courriel : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

CONSEILLER PEDAGOGIQUE EPS

P1D

POSTE	Poste basé à la circonscription d'Apt
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les maîtres débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines, ➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription, ➤ Intervient dans des animations pédagogiques et des stages de formation continue, ➤ Concourt à l'élaboration, à la réalisation, au suivi des projets d'école. ➤ Aide et conseille les enseignants de la circonscription dans le cadre de l'enseignement de l'EPS
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre titulaire d'un CAFIPEMF option EPS, ou s'engager à acquérir le CAFIPEMF EPS ➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, ➤ Aptitude à l'analyse et à la synthèse, ➤ Maîtrise parfaite de la didactique de l'EPS, ➤ Maîtrise des outils d'évaluation, des technologies nouvelles, souhaitable, ➤ Sens de la communication et du travail en équipe, ➤ Etre capable d'écouter, de communiquer, de prendre les distances nécessaires. ➤ Conseille l'IEN de la circonscription dans le domaine de l'enseignement de l'EPS à l'école et tout particulièrement pour les aspects concernant la sécurité et l'agrément des intervenants extérieurs. ➤ Maîtrise la réglementation concernant les sorties scolaires et la question de sécurité.
SPECIFICITE	Disponibilité importante
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste offert à titre provisoire pour l'année scolaire 2017-2018 mais susceptible d'être vacant à la rentrée 2018

P1D

FICHE DE POSTE

Enseignant en Classe à Horaires Aménagés Musicales (CHAM)

POSTE	Poste basé à EEPU F. JOUVE - Pou du Plan à Carpentras
Références	Arrêté du 31 février 2002 Circulaire n° 2002-165 du 2 août 2002 Arrêté du 22 juin 2006
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elargir les possibilités d'expression et de communication, ➤ Affiner les capacités auditives et analytiques, ➤ Construire une culture artistique ouverte sur le monde, ➤ Développer le sens critique et esthétique.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Motivation, ouverture sur l'approche musicale, ➤ Compétences spécifiques en éducation musicale et attestée dans la conduite du chant choral (expérience de chef de chœur,...), ➤ Capacités relationnelles et organisationnelles, ➤ Capacité à travailler en partenariat, ➤ Engagement et disponibilité (concertations, réunions...), ➤ Capacité à engager, suivre et évaluer des projets.
RENSEIGNEMENTS	Mme GIMENEZ, inspectrice de l'Education nationale chargée de la circonscription de CARPENTRAS M. DELSERT, conseiller pédagogique en éducation musicale du secteur NORD VAUCLUSE (04.90.34.05.35)
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif